



## Municipalité de Val-des-Lacs

349 chemin Val-des-Lacs  
Val-des-Lacs (Québec), J0T 2P0  
Tél. : 819-326-5624 Courriel : info@val-des-lacs.ca

### **AVIS PUBLIC D'UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE** **DE CONSULTATION**

dans le cadre du dépôt d'un 1<sup>er</sup> projet de règlement 368-25-01 modifiant le règlement de lotissement numéro 368-02

*(Frais de parc part d'attache)*

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, Directrice générale – greffière trésorière de la municipalité de Val-des-Lacs :

QUE lors de la séance du conseil du 20 mai 2025, un 1<sup>er</sup> projet de règlement 368-25-01 a été présenté et adopté afin de modifier le règlement de lotissement 368-02.

Une assemblée publique de consultation aura lieu à l'hôtel de ville situé au 349 chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs avant la séance du conseil, soit le **16 juin 2025, à 17h30**. Au cours de cette assemblée, le 1<sup>er</sup> projet de règlement 368-25-01 sera présenté. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer pourront le faire. Si toutefois quelqu'un ne peut être présent à la séance publique, il y aura possibilité de poser leur question via courriel à : [urbanisme@val-des-lacs.ca](mailto:urbanisme@val-des-lacs.ca)

Le projet de règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, situé au 349 chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs du lundi au vendredi, de 9 h à 16 h, sauf les congés fériés, ainsi que sur le site internet de la Municipalité à l'adresse suivante : [www.val-des-lacs.ca](http://www.val-des-lacs.ca), section Règlements.

#### **L'objet du règlement 368-25-01 vise :**

À diminuer le taux de la contribution aux fins de parc pour certaines anciennes parties de lots dans le domaine port d'attache

Donné à Val-des-Lacs, ce 25 mars 2025

Caroline Champoux  
Directrice générale et greffière-trésorière